

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Brexit-queelles-consequences-pour-le-secteur-de>

Réseau Sortir du nucléaire > Archives > Revue de presse > **Brexit : quelles conséquences pour le secteur de l'énergie ?**

7 janvier 2017

## Brexit : quelles conséquences pour le secteur de l'énergie ?

Thibault Laconde, *ingénieur Supelec, dirigeant du cabinet Énergie et Développement*

D'ici moins de trois mois, le Royaume-Uni aura activé l'article 50 du traité de Lisbonne. Le processus de sortie de l'UE sera alors officiellement lancé conformément au vote du 23 juin 2016. Le gouvernement britannique aura alors deux ans pour s'entendre avec ses partenaires européens sur les conditions d'un divorce. Depuis les négociations d'un nouvel accord commercial avec la Chine jusqu'au partage de la cave à vin communautaire <<https://www.ft.com/content/bb899c94-8715-11e6-a75a-0c4dce033ade>> , ce sont des milliers de questions, souvent extrêmement sensibles et complexes, qui devront être abordées avec parfois des implications à long-terme pour le Royaume-Uni et l'Union européenne.

### Une incertitude qui pèse sur les investissements dans le secteur de l'électricité

Comme beaucoup d'autres, le secteur de l'énergie sera directement affecté par le Brexit. Et l'une des premières conséquences de ce dernier sera l'incertitude. Le Royaume-Uni a besoin d'investissements, notamment pour renouveler un parc de centrales électriques vieillissant et développer les interconnexions avec le continent (un chantier pesant entre 14 et 19 milliards de Livres par an d'ici à 2020

<<https://www.gov.uk/government/publications/national-infrastructure-pipeline-july-2015>> ).

Mais qui acceptera d'immobiliser de telles sommes pendant des décennies dans le contexte d'incertitude politique, réglementaire et économique créée par le Brexit ? D'autant que la sortie de l'UE privera le Royaume-Uni des financements de la Banque Européenne d'Investissement (7 milliards d'euros injectés dans l'économie britannique en 2014, dont la moitié dans le secteur de l'énergie). En cas de non-adhésion à l'Espace économique européen, le soutien aux projets d'intérêt commun

<[https://europa.eu/rapid/press-release\\_MEMO-13-880\\_fr.htm](https://europa.eu/rapid/press-release_MEMO-13-880_fr.htm)> serait également perdu.

Le Brexit va donc avoir pour effet immédiat de renchérir le coût du parc électrique et les filières les plus demandeuses de capitaux, comme le nucléaire ou l'éolien off-shore, seront probablement les plus défavorisées.

De plus, la sortie de l'UE a entraîné une dévaluation de la Livre sterling et pourrait conduire à l'établissement de droits de douane sur de nombreux produits

<<https://energie-developpement.blogspot.fr/2016/06/brexit-droit-douane-energie-UE-UK.html>> dont, par exemple, les transformateurs électriques, les batteries ou les moteurs d'éoliennes. Ces deux facteurs vont encore augmenter le coût des équipements et services importés. Or le Royaume-Uni en est très dépendant : parmi les six principaux électriciens outre-manche seuls deux, Centrica et SSE, sont britanniques. EON/Uniper et RWE sont allemands, EDF Energy est français et, malgré son nom, Scottish Power appartient à l'espagnol Iberdrola.

Le Brexit est donc une mauvaise nouvelle de plus pour les grands énergéticiens européens. A titre d'exemple, avec la dévaluation de la Livre, le tarif garanti à EDF pour le projet de centrale nucléaire Hinkley Point

<<https://energie-developpement.blogspot.fr/2016/07/CfD-contract-for-difference-EDF-Hinkley-nucleaire.html>> est passé de 121€/MWh à la veille du referendum à 108€/MWh aujourd'hui.

## **Le problème des interconnexions et des échanges d'électricité avec le continent**

Déjà aujourd'hui, la production d'électricité britannique est insuffisante pour satisfaire sa consommation : la Grande Bretagne importe près de 20TWh par an, soit plus de 5% de sa consommation, principalement de France et des Pays Bas. Les lignes électriques la reliant au continent sont donc cruciales pour la garantie de l'équilibre de son réseau.

Six nouveaux projets d'interconnexion avec l'UE et trois avec des membres de l'Espace économique européen sont en cours de développement, pour un total de 9.9GW. De quoi tripler la capacité des lignes électriques qui relient la Grande Bretagne à ses voisins.

Mais ces projets sont coûteux : les nouvelles interconnexions prévues avec la France à elles seules représentent près de 2 milliards d'euros. Et ils ont un statut international complexe. S'ils devaient être gelés dans l'attente d'un cadre réglementaire stable, cela entraînerait une dégradation de la sécurité énergétique des îles britanniques et tirerait les prix vers le haut. D'autant plus que la sortie du Royaume-Uni de l'UE pourrait entraîner celle du Marché intérieur de l'énergie, système qui permet notamment le couplage des marchés de l'électricité et facilite l'équilibrage transfrontalier.

Un point positif cependant : quelle que soit la formule retenue pour le Brexit, les échanges d'électricité (tout comme ceux de pétrole, de gaz ou de charbon) entre la Grande Bretagne et l'UE ne devraient pas être soumis à des droits de douane

<<https://energie-developpement.blogspot.fr/2016/06/brexit-droit-douane-energie-UE-UK.html>> .

# Quels effets sur le gaz et le pétrole ?

La Grande Bretagne reste un producteur modeste de gaz et de pétrole : de l'ordre de 1% de la production mondiale pour l'une et l'autre des ressources. Même si ces deux secteurs sont susceptibles de subir les mêmes effets - incertitude réglementaire, capital et importations plus onéreuses - les conséquences du Brexit y seront plus limitées. En effet, la Grande Bretagne dispose déjà d'infrastructures suffisantes dans ces deux secteurs (stockage, interconnexions, terminaux méthaniers, etc.). La production domestique d'hydrocarbure permettra par ailleurs de limiter les effets inflationnistes de la baisse de la Livre.

Londres y laissera quand même probablement son rôle de bourse européenne du gaz. La domination britannique est déjà sévèrement concurrencée par les Pays Bas. Les volumes échangés sur le marché néerlandais, la *Title Transfer Facility*, ont dépassé pour la première fois

<<https://www.bloomberg.com/news/articles/2016-06-15/brexit-could-cement-dutch-dominance-over-u-k-as-gas-trading-hub>> ceux de son homologue anglais en décembre 2015. Les incertitudes et le risque de change lié au Brexit vont certainement achever de faire basculer les échanges de gaz vers le continent.

## Climat et environnement

La sortie de l'Union européenne va libérer le Royaume-Uni des normes environnementales européennes et d'une partie de ses obligations climatiques. Le pays a ratifié l'Accord de Paris mais n'a pas pris d'engagement de réduction de ses émissions, ceux-ci ayant été décidés au niveau européen. Même si les objectifs environnementaux du Royaume ont été en partie contractés hors du cadre européen et/ou retranscrits dans la loi nationale, par exemple par le Climate Change Act de 2008

<[https://en.wikipedia.org/wiki/Climate\\_Change\\_Act\\_2008](https://en.wikipedia.org/wiki/Climate_Change_Act_2008)> , le Brexit ouvre là aussi un espace d'incertitude.

D'autant que la sortie de l'Union européenne va rendre ces objectifs plus difficiles à atteindre. En effet, des retards d'investissements dans la production électrique et les interconnexions pourraient entraîner l'allongement de la durée de vie des centrales thermiques existantes. L'accès de la Grande Bretagne au marché européen du carbone européen pourrait aussi être remis en cause.

Enfin, le départ de la Grande Bretagne modifiera les équilibres politiques au sein de l'Union européenne. La libéralisation des marchés de l'énergie, l'exploitation des hydrocarbures non-conventionnels ou l'ambition climatique, des positions dont Londres s'est depuis longtemps fait l'avocat, en sortiront affaiblies. La France perdra également un allié de poids face à la position anti-nucléaire de l'Allemagne.

Les conséquences exactes de la sortie de l'Union européenne dépendent largement d'accords qui seront trouvés après activation de l'article 50 du traité de Lisbonne. Une chose est certaine : il ouvre une période de forte incertitude pour les énergéticiens européens qui ont dès lors tout intérêt à s'y préparer et à s'impliquer dans les négociations

qui commenceront au printemps.